

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 03/01/2025 - 231 - 2014 B 24160 - 808 066 849 - 1982 COIFFEUR

CERTIFIÉ CONTREBUTÉ À L'ORIGINAL

mi 29.12.24

1982 COIFFURE S.A.S.U.  
Au capital de 2 000 Euros.  
Siège Social : 13 RUE PONCEAU – 75002 PARIS  
R.C.S PARIS B 808 066 849

Greffé du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :

03 JAN. 2025

Sous le N° :

000 234

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt trois, et le trente juin à 11 heures, l'actionnaire de la société par actions simplifiée unipersonnelle "1982 COIFFURE", au capital de 2 000 Euros, divisé en 100 actions de 20 Euros chacune, se sont réunis au siège social sur convocation de la présidente.

La séance est présidée par Madame CHEN Xiaoyan EP CAI, en sa qualité de présidente.

La Présidente constate que sont présents à l'assemblée :

- Madame CHEN Xiaoyan EP CAI  
Propriétaire de .....100 actions

-----  
TOTAL 100 actions

La totalité du capital étant ainsi représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il a été dressé une feuille de présence, signée par l'actionnaire en entrant en séance, qui sera annexée au présent procès-verbal.

Puis, il dépose sur le bureau de l'assemblée:

- le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 2022,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire, arrêté au 31 Décembre 2022,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Madame la présidente déclare que tous ces documents ont été adressés et mis à la disposition de l'actionnaire, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

C.T

Ensuite, il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce
- Rapport de gestion de la présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,
- Examen et approbation des comptes et conventions;
- affectation des résultats,
- quitus à la présidence.
- Madame CHEN Xiaoyan EP CAI, donne lecture de ses rapports.

Enfin, Madame la présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes:

### **Résolution n° 1**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 lesquels fait apparaître un bénéfice de 4 202 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 2**

#### **Résultat – Affectation**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 faisant ressortir un bénéfice de 4 202 Euros. A ce résultat s'ajoute au report à nouveau antérieur à hauteur de -4 737 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à - 535 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de - 535 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de - 535 Euros

#### **Rappel des dividendes distribués**

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

CX

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Résolution n° 3**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Résolution n° 4**

L'assemblée générale donne quitus à Madame CHEN Xiaoyan EP CAI, pour ses fonctions de présidente au cours de l'exercice clos 31 Décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Résolution n° 5**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

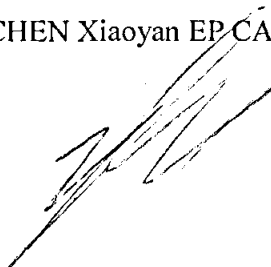
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les actionnaires présents.

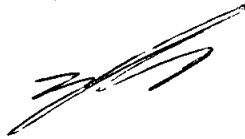
A PARIS  
Le 30 JUIN 2023

Madame CHEN Xiaoyan EP CAI



CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

par 29.12.24



1982 COIFFURE S.A.S.U  
Au capital de 2 000 Euros.  
Siège social : 13 RUE PONCEAU – 75002 PARIS  
R.C.S : PARIS B 808 066 849

.....

## RAPPORT DE GESTION

Présenté à l'Assemblée Générale ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

-----

Madame et Monsieur,

Conformément à la loi et au statut, je vous ai réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de ma Société clos le 31 Décembre 2022, d'une durée de 12 mois, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerais toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation dans les délais légaux.

## **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

### - Situation de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022, l'activité de la société a consisté, conformément à l'objet social : Coiffure mixte, vente de produits cosmétique.

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### - Examen des comptes et résultats.

Je vous précise tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité des règles comptables en vigueur et respectant le principe de prudence.

L'exercice clos le 31 Décembre 2022 fait ressortir un bénéfice de 4 202 Euros. A ce résultat s'ajoute au report à nouveau antérieur à hauteur de -4 737 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à - 535 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés.

Je vous propose de bien vouloir décider d'affecter le résultat comptable de l'exercice de la façon suivante:

- Au report à nouveau pour un montant de - 535 Euros

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

**CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Je vais également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre de présidente, pour l'exercice écoulé.

LA PRESIDENTE

Madame CHEN Xiaoyan EP CAI



FAIT À PARIS

LE 30 JUIN 2023

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	X
--------------------	----------	------------	----------	-------------------------------	---

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
1302 COIFFURE 13 RUE PONCEAU 13007 PARIS SIRET 808066849000015	Mél: alex.20071225@icloud.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITÉ</b>	
Activités exercées	Coiffure
Si vous avez changé d'activité, cocher la case	

<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>		
<b>1. Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
<b>2. Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %
	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
<b>3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octes A	Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
---	--

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)</b>	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

**S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SACF 3 RUE DE LA JUSTICE 75020 PARIS Tél: 0182283890		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date: 01042023	Lieu: PARIS
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: Gérant XIAOYAN CAI	
Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :		

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			Total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1	2	3	4	5	6	7	8	
XIAOYAN CAI	100	2022	19 232					
18 RUE VOLTA 75010 PARIS								

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(1)</sup>	32 381	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(2)</sup>		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise 1982 COIFFURE

du \_\_\_\_\_

Adresse 13 RUE PONCEAU 75002 PARIS

au \_\_\_\_\_

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	CHEN XIAOYAN COIFFEUSE	35 RUE AU MAIRE 75003
2	KIT HOUR TOV THIERRY COIFFEUR	22 RUE PAUL VALERY 77600
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	17 952		1 280	19 232				19 232
2	13 148			13 148				13 148
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	31 100		1 280	32 381				32 381

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①):			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑩	
- de l'exercice . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	32 381	- de l'exercice . 2022 . . ⑩	4 202
- de l'exercice précédent ⑩	35 768	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <u>XIAOYAN CAI</u> <u>Gérant</u>		À <u>PARIS</u> , le <u>01042023</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

<b>2023</b>	<b>Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI</b>	<b>2464</b>
-------------	--	-------------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

<b>I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice</b>		
<b>A- Règles de droit commun</b>		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)	
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

<b>II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report</b>		
<b>A- Suivi des charges financières nettes en report</b>		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

<b>B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report</b>					
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



Désignation de l'entreprise <u>1982 COIFFURE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE PONCEAU 75002 PARIS</u>																									
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>8</td><td>0</td><td>8</td><td>0</td><td>6</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr> </table>										8	0	8	0	6	6	8	4	9	0	0	0	1	5		
8	0	8	0	6	6	8	4	9	0	0	0	1	5												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1, 2</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1, 2</u>															
										Exercice N clos le <u>3, 11, 2022</u>															
<b>ACTIF</b>										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	4 000	012			4 000																
		Autres *		014		016																			
	Immobilisations corporelles *			028	3 096	030	1 930		1 166																
	Immobilisations financières * (1)			040	5 114	042			5 114																
	Total I (5)				044	12 210	048	1 930		10 280															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	2 098	052		2 098																
		Marchandises *			060		062																		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																			
		Autres * (3)		072	100	074		100																	
	Valeurs mobilières de placement			080		082																			
	Disponibilités			084	5 987	086		5 987																	
	Charges constatées d'avance *			092	351	094		351																	
Total II				096	8 535	098		8 535																	
Total général (I+II)				110	20 745	112	1 930		18 816																
<b>PASSIF</b>										Exercice N 1	NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	2 000															
	Écarts de réévaluation								124																
	Réserve légale								126	200															
	Réserves réglementées *								130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *						131		132																
	Report à nouveau								134	(4 737)															
	Résultat de l'exercice								136	4 202															
	Subventions d'investissement								137																
	Provisions réglementées								140																
Total I								142	1 666																
Provisions pour risques et charges								Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	1 152															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....						169	5 766	172	15 999															
	Produits constatés d'avance								174																
Total III								176	17 150																
Total général (I + II + III)								180	18 816																
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		1982 COIFFURE		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13.11.2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens			215		214	
		Services *			217		218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	
							71 608	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
Variation de stocks (marchandises) *						236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
Rémunérations du personnel *						250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
Dotations aux amortissements *						254		
Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264		
						67 405		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270		
						4 202		
Produits financiers (III)	280				Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310		
						4 202		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		4 202		
						314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)		987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)		989		
ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)		138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991						
ZFANG 44. quaterdecies		345		Investissements outre-mer		344		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)		993		
Droit divers		Créance due au report en arrière du déficit				346		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)		641	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)		649		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		4 202		
						354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables *		18 934 dont imputés sur le résultat :				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		4 202		
						372		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	4 000	402		404		406	4 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 000	442		444		446	1 000				
	Installations générales agencements divers	450	2 096	452		454		456	2 096				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	5 114	482		484		486	5 114				
TOTAL		490	12 210	492		494		496	12 210				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 000	532		534		536	1 000				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	720	542	210	544		546	930				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	1 720	572	210	574		576	1 930				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
			Plus-values taxables à 19 % ④	579	Régularisations	590	583	591	595				
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 1982 COIFFURE Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>		<b>780</b>

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	18 934
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	4 202
Déficits reportables	984	14 732
Déficits de l'exercice	960	
<b>Total des déficits restant à reporter</b>	<b>970</b>	<b>14 732</b>

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Désignation de l'entreprise: .....1982 COIFFURE.....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2022.. et clos le: .....31/12/2022		Données en nombre de mois   1   2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	2,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	71 608
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	71 608
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	3 700
Variation négative des stocks		145	1 413
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	1 223
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	20 307
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	26 644
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	44 964
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	44 964
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	/ /	160 / /
Date de cessation		/ /	/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 0 8 0 6 6 8 4 9

Dénomination de l'entreprise

1982 COIFFURE

Adresse (voie)

13 RUE PONCEAU

Code postal

75002

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIGNNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  MME Nom patronymique  CHEN Prénom(s)  XIAOYANNom marital  CAI % de détention  100,00 Nb de parts ou actions  100Naissance: Date  24/12/1981 N° Département  99 Commune  ZHEJIANG Pays  CRINEAdresse : N°  18 Voie  RUE VOLTACode Postal  75010 Commune  PARIS Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 30/12/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Provi	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement			.			
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	4 000		4 000	21,26	4 000	19,42
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 000	1 000				
Autres immobilisations corporelles	2 096	930	1 166	6,20	1 376	6,68
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 114		5 114	27,18	5 114	24,83
<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 210</b>	<b>1 930</b>	<b>10 280</b>	<b>54,63</b>	<b>10 490</b>	<b>50,93</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	2 098		2 098	11,15	3 511	17,05
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	100		100	0,53	164	0,80
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	5 987		5 987	31,82	5 931	28,80
Charges constatées d'avance	351		351	1,87	500	2,43
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 535</b>		<b>8 535</b>	<b>45,36</b>	<b>10 105</b>	<b>49,07</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>20 745</b>	<b>1 930</b>	<b>18 816</b>	<b>100,00</b>	<b>20 595</b>	<b>100,00</b>

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 30/12/2024

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2022		31/12/2021	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 000 )	2 000	10,63	2 000	9,71
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	200	1,06	200	0,97
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-4 737	-25,17	14 197	68,93
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4 202</b>	<b>22,33</b>	<b>-18 934</b>	<b>-91,92</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>TOTAL(I)</b>	<b>1 666</b>	<b>-2 537</b>	<b>-12,31</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	<b>TOTAL(II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	5 766	30,64	2 766	13,43
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 152	6,12	3 786	18,38
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	5 202	27,65	10 726	52,08
. Organismes sociaux	1 810	9,62	1 722	8,36
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 221	17,12	3 514	17,06
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			619	3,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL(IV)</b>	<b>17 150</b>	<b>23 132</b>	<b>112,32</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
	(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>18 816</b>	<b>100,00</b>	<b>20 595</b>	<b>100,00</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 30/12/2024

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	71 608		71 608	100,00	59 136	100,00	12 472	21,09	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>71 608</b>		<b>71 608</b>	<b>100,00</b>	<b>59 136</b>	<b>100,00</b>	<b>12 472</b>	<b>21,09</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			0	0,00	1	0,00	-1	-100,00	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>71 608</b>	<b>100,00</b>	<b>59 137</b>	<b>100,00</b>	<b>12 471</b>	<b>21,09</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 408	4,76	1 636	2,77	1 772	108,31	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			1 413	1,97	575	0,97	838	145,74	
Autres achats et charges externes			21 823	30,48	29 849	50,48	-8 026	-26,88	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 201	1,68	1 339	2,26	-138	-10,30	
Salaires et traitements			31 347	43,78	33 887	57,30	-2 540	-7,49	
Charges sociales			8 004	11,18	10 573	17,88	-2 569	-24,29	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			210	0,29	210	0,36		0,00	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			1	0,00	0	0,00	1	N/S	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>67 405</b>	<b>94,13</b>	<b>78 070</b>	<b>132,02</b>	<b>-10 665</b>	<b>-13,65</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>4 202</b>	<b>5,87</b>	<b>-18 934</b>	<b>-32,01</b>	<b>23 136</b>	<b>122,19</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>									
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>									
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>4 202</b>	<b>5,87</b>	<b>-18 934</b>	<b>-32,01</b>	<b>23 136</b>	<b>122,19</b>	

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 30/12/2024

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>							
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>							
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>71 608</b>	100,00	<b>59 137</b>	100,00	<b>12 471</b>	21,09	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>67 405</b>	94,13	<b>78 070</b>	132,02	<b>-10 665</b>	-13,65	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>4 202</b>	5,87	<b>-18 934</b>	-32,01	<b>23 136</b>	122,19	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							